

UN MOUVEMENT, UN COLLECTIF, UNE UNION

# Projet mutualiste 2022-2027 de VYV<sup>3</sup> Bourgogne



**vyv<sup>3</sup>** | Bourgogne



# Edito



**Lucie Gras,**  
Présidente

La Mutualité Française Bourguignonne dite « VYV<sup>3</sup> Bourgogne » capitalise une très longue expérience dans l'accompagnement des fragilités et le prendre soin. Elle poursuit son chemin, forte des initiatives prises au passé et au présent, forte de toutes ses compétences et expertises, forte aussi de ses valeurs, de son modèle et de la confiance de ses partenaires.

Face à la crise sanitaire que nous venons de traverser, face aussi aux évolutions de notre société, aux nouvelles réalités économiques et sociales et à l'évolution des besoins, il était important de se réinterroger, collectivement, sur le sens de nos actions et sur nos manières de faire.

Toutes les parties prenantes de l'union territoriale, salariés, organisations syndicales, administrateurs, délégués à l'Assemblée générale et usagers mais aussi partenaires se sont ainsi mobilisés autour de l'élaboration de ce nouveau projet stratégique global.

Il est le socle sur lequel se fondent toutes les actions de notre union territoriale. Pour nous-mêmes comme pour nos partenaires, il en rappelle les valeurs fondamentales, l'utilité sociale, le sens, et fixe pour les cinq prochaines années nos axes de développement prioritaires.

Il rappelle aussi notre appartenance au Mouvement mutualiste par notre adhésion à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et aux évolutions décidées collectivement par les mutuelles.

“

*Démocratisation de l'accès aux soins et à l'innovation, maillage territorial de proximité, diversité des solutions pour assurer la sécurité des lendemains... à chaque fois, les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) ont permis de fédérer des femmes et des hommes contre les maux de leur époque, et ainsi de participer à la structuration du Mouvement mutualiste et à sa position originale dans le débat public.*

*Grâce à ses établissements, la Mutualité n'est – et ne sera jamais – un simple assureur.* ”

**Thierry BEAUDET**, Ancien Président de la FNMF de 2016 à 2021  
**Charlotte SINEY-LANGE**, Historienne du Mouvement mutualiste

Il marque enfin un nouveau tournant dans l'histoire de notre union territoriale avec une évolution de dénomination qui affirme notre rôle et notre place dans la construction de VYV<sup>3</sup> dont nous partageons la raison d'être :

**« Se mobiliser chaque jour au cœur des territoires pour prendre soin de chacun »**

Nous vous invitons à le découvrir et à le partager...



# Charte d'engagement

## PRÉAMBULE :

Le succès de notre projet mutualiste 2022-2027 passera par la capacité de toutes les parties prenantes de la Mutualité Française Bourguignonne-SSAM, dite « VYV<sup>3</sup> Bourgogne », à s'engager individuellement et collectivement dans son déploiement. C'est par l'engagement de nos délégués, adhérents, salariés, administrateurs et organisations syndicales que nous développerons notre sentiment d'appartenance et notre cohésion interne, facteurs incontournables à la réussite de notre projet mutualiste.

## Nos engagements pour la période 2022-2027 :

### 1 Déployer notre raison d'être :

- Aider et accompagner tout au long des vies en faisant preuve d'humanité, d'entraide et d'écoute,
- Répondre aux besoins sans discrimination et nous occuper de toutes les fragilités,
- Garantir l'équité entre les personnes, favoriser l'autodétermination et respecter le libre choix,
- Assumer nos responsabilités en matière de développement durable.

### 2 Renforcer notre modèle économique et démocratique :

- Défendre la non-lucrativité et garantir un reste à charge maîtrisé,
- Travailler un modèle pérenne permettant d'agir au plus près de tous les territoires,
- Rassembler les bénévoles, élus et salariés et les encourager à s'engager dans l'évolution de l'union territoriale.

### 3 Influencer la société et sur les politiques publiques :

- Prendre le temps de dialoguer, de partager et de débattre avec les représentants publics,
- Être reconnu comme complémentaire aux services de l'Etat en contribuant au contrat social tout en gardant notre autonomie politique,
- Mieux communiquer sur nos activités et peser sur les débats publics.

### 4 Innover pour s'adapter :

- Faire preuve de créativité sociale et faire émerger des réponses,
- Évoluer selon les besoins et adapter nos offres,
- Rester en mouvement et nous évaluer pour mieux nous réajuster.

### 5 Prendre soin des collaborateurs et continuer d'améliorer notre expertise métiers :

- Poursuivre les efforts pour avoir des ressources humaines suffisantes et formées,
- Poursuivre le développement de notre professionnalisme et disposer des métiers qui couvrent tous les âges de la vie,
- Avoir un dialogue social de qualité et assurer l'équilibre entre engagement, qualité de vie et condition de travail, à travers un pacte social ambitieux.

### 6 S'appuyer sur la puissance de notre réseau :

- Assurer une multiplicité et une transversalité interne pour maintenir la diversité de nos services,
- Mutualiser les compétences, développer le sentiment d'appartenance et renforcer les liens entre les structures,
- Encourager les coopérations vertueuses avec les acteurs publics et développer nos partenariats.

### 7 Construire des offres accessibles sur tous les territoires :

- Agir au plus près des populations en prenant en compte les territoires ruraux les plus isolés,
- Maintenir les établissements au cœur des territoires pour faciliter l'accès aux soins et aux services,
- Diversifier notre implantation et notre ancrage territorial.

# Un mouvement, une histoire ancienne ...

## Un mouvement social né à la veille de la Révolution Française

La Mutualité Française Bourguignonne dite « VYV<sup>3</sup> Bourgogne » appartient à un mouvement social décrit comme le plus ancien de notre pays. Il trouve en effet ses origines au XVII<sup>ème</sup> siècle dans l'entraide solidaire des ouvriers de toutes les corporations. Des hommes et des femmes cherchent alors, collectivement, à faire face aux nécessités quotidiennes par la mise en commun du peu d'excédent dont ils disposent. La mutualité est née de cet engagement civique.

● En Bourgogne, l'exemple le plus typique est « la corvée » qui organisait l'entraide matérielle entre membres d'une même société vigneronne en cas de maladie ou de décès d'un des sociétaires.

## Un texte fondateur : la charte de la Mutualité en 1898

La Charte de la Mutualité, adoptée en 1898, est considérée comme l'acte fondateur du mouvement mutualiste dans sa forme actuelle. Elle permet à la Mutualité de s'organiser au plan national, créant les unions départementales et se constituant, en 1902, en Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Dès lors, le mouvement va devenir un maillon essentiel du système de protection sociale à la française. Il s'impose dans la gestion des **assurances sociales**, en s'appuyant sur sa valeur essentielle : la **solidarité**.

## Une fonction de « défricheur social »

La Charte de 1898 a également permis la consécration d'une pratique ancienne, qui visait à compléter le secours maladie par l'organisation d'une offre de services en réponse à des besoins sociaux : les « **œuvres sociales** ».

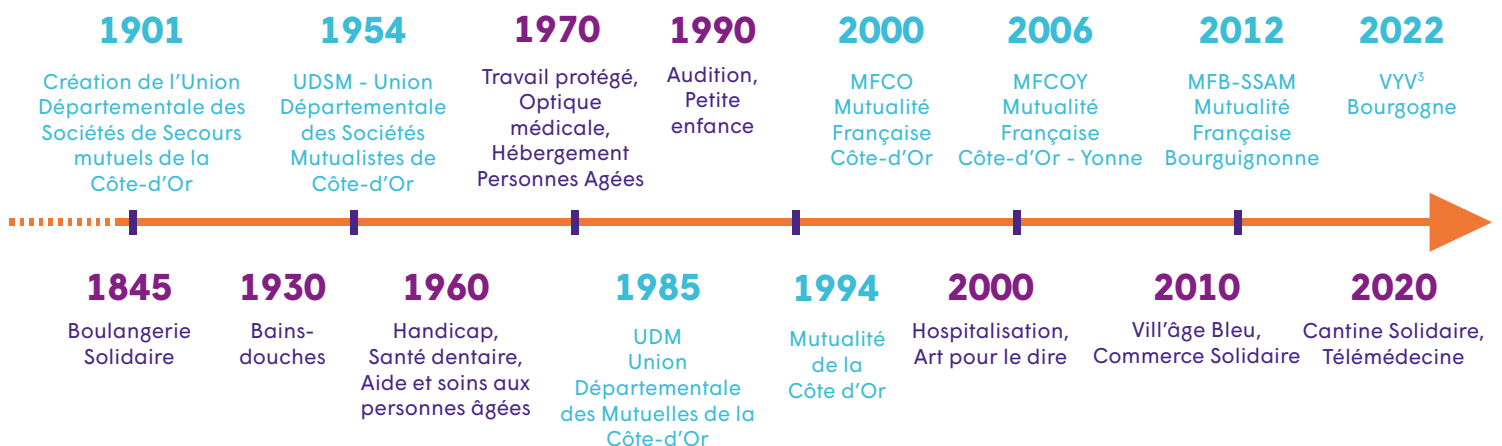
La mise en place de la **Sécurité sociale** en 1945 modifie le rôle des mutuelles : elles deviennent complémentaires après la **loi Morice** de 1947. La Mutualité choisit de se positionner en soutien inconditionnel de la Sécurité Sociale. Elle en devient un partenaire dynamique grâce à ses nouvelles actions : **prévention et innovations sociales et médicales**.

Dès lors, la fonction de « défricheur social » s'amplifie pour répondre en particulier à des besoins sociaux non pris en charge.

En Côte-d'Or, l'année 1954 marque un tournant dans le rôle de notre union départementale, c'est l'**acte de renaissance d'après-guerre**, qui sonne le début d'un fort développement des œuvres sociales et services de santé en réponse à une demande locale.



## De 1901 à 2022 évolution de la dénomination de l'Union et de ses champs d'activité en Bourgogne



# Un mouvement qui s'adapte face aux défis

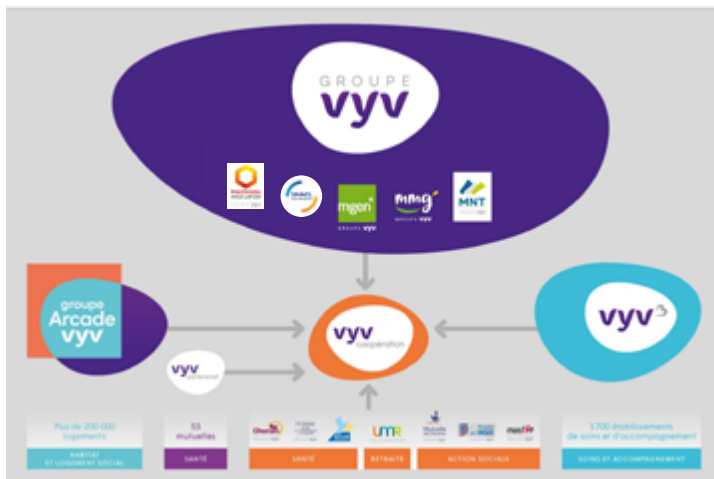
La Mutualité poursuit aujourd'hui ses engagements pour davantage de justice sociale et pour un plus grand bien-être des populations. Elle participe activement à l'évolution du système de protection sociale en étant force de propositions. Son implication est un enjeu fort de défense de notre système de Sécurité Sociale.

Avec la progression des logiques de marché, ajoutée à l'individualisation des situations au détriment des démarches collectives (la sélection des risques notamment), aux exigences de la réglementation européenne et aux évolutions sociétales, la Mutualité s'est trouvée et se trouve encore confrontée à de nombreux défis.

Pour s'adapter, elle s'est engagée dans des réformes internes, modifiant ses statuts et clarifiant le rôle de chacun des acteurs qui composent le mouvement mutualiste : fédération, mutuelle santé, union territoriale, union de représentation et, désormais, groupe mutualiste. Le processus de concentration du mouvement mutualiste et la création des grands groupes tels que VYV témoignent des choix pris pour préserver son modèle d'entreprendre.

**Le Groupe VYV est issu de l'union de plusieurs acteurs mutualistes et de l'économie sociale et solidaire :**

Chorum, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, MMG, MNT, Smacl Assurances, Groupe Arcade-VYV, VYV<sup>3</sup>.



## Les métiers des mutuelles

Les mutuelles sont des acteurs globaux de santé. Elles sont le 1<sup>er</sup> acteur de complémentaire santé en France et gèrent le 1<sup>er</sup> réseau sanitaire et social à but non lucratif avec 2800 établissements et services. Elles proposent également des garanties retraite ou prévoyance et organisent un grand nombre d'actions de prévention santé.



Complémentaire santé



Services de Soins et  
d'Accompagnement Mutualistes



Prévoyance, dépendance, décès  
et retraite



Prévention et  
promotion de la santé



Action sociale  
pour ses adhérents

L'activité des mutuelles s'exerce dans le cadre juridique du Code de la Mutualité, qui régit leur gouvernance, leurs métiers et leurs spécificités.

- Le livre 1 du code définit notamment le rôle des fédérations et consacre les principes mutualistes.
- Le livre 2 concerne les activités des mutuelles santé : complémentaire, prévoyance, action sociale ...
- Le livre 3 concerne les services de soins et d'accompagnement mutualistes.

# VYV<sup>3</sup> Bourgogne : territoire, proximité et partenariats

## Mission

Créer et gérer des Services de Soins et d'Accompagnement pour répondre aux besoins de santé et aux attentes sociales des adhérents mutualistes et de l'ensemble de la population, en particulier les familles et les personnes fragilisées.

Les mutuelles et leurs adhérents en Côte-d'Or, Nièvre et Yonne constituent la raison d'être de VYV<sup>3</sup> Bourgogne, dont les services et initiatives profitent à tous.

## Territoire

Notre mission s'inscrit dans un ancrage territorial fort au plus près des populations et de leurs lieux de vie. Il s'agit d'apporter une réponse collective à des besoins et des parcours de santé particuliers, là où ils s'expriment, en zones rurales comme en zones urbaines ou périurbaines. Ainsi nous intervenons en Côte-d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne. Nous sommes également présents dans le département du Doubs pour répondre à des besoins particuliers en accord avec la Mutualité Française Comtoise.

## Réseaux et partenaires

*S'unir et se coordonner pour mieux répondre aux besoins*

Pour mener à bien sa mission d'accompagnement et de soins, VYV<sup>3</sup> Bourgogne, ses pôles métiers et chacun de ses établissements et services s'inscrivent dans un réseau de partenaires et de collaborations à différents niveaux.

Au niveau des territoires, les liens tissés au gré des projets et des rencontres permettent d'instaurer une dynamique de territoire et une interconnaissance au service des familles. Ils permettent surtout, en réunissant nos compétences et nos usagers, de répondre à des besoins pas ou peu couverts et qui concernent souvent les plus fragiles.

Les partenariats et réseaux sont une nécessité dans tous les métiers et secteurs d'activités pour compléter nos savoirs, enrichir nos pratiques et innover.

**L'économie sociale et solidaire est constituée de groupements de personnes, et non de capitaux.** Elle ne cherche pas la rentabilité, ni la rémunération du capital investi. Mais elle crée avant tout des initiatives économiques et sociales « qui place l'homme au cœur de ses projets ». C'est dans ce cadre que VYV<sup>3</sup> Bourgogne mène ses activités.

## 155 Services de Soins & d'Accompagnement

### LES ACTIVITÉS SANITAIRES, AMBULATOIRES ET BIENS MÉDICAUX

#### 1 Clinique mutualiste

↳ Service de Soins de Suite et de réadaptation (SSR)

↳ Service d'Hospitalisation À Domicile (HAD)

#### 1 Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

↳ 627 places réparties sur nos trois départements

#### 6 Centres de santé dentaire

#### 2 Centres de Santé Polyvalents

#### 16 Centres optiques

#### 14 Centres d'audition

### LES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

**46** Établissements et Services médico-sociaux (EHPAD, Services d'aide à domicile, ESAT, IME, Foyers d'hébergement, Services d'Accompagnement à la vie sociale, Services Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (SMJPM) ...)

**7** Établissements et services pour la petite enfance

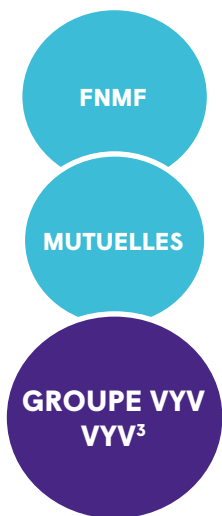
### INITIATIVES SOCIALES

Une trentaine de dispositifs :

- **HABITAT ET INCLUSION :** Vill'âge Bleu, Résidences, Groupes d'Entraide Mutuelle, Art pour le Dire
- **TRAVAIL ET INSERTION :** Ateliers mutualistes, entreprises adaptées, pôle insertion
- **PRÉCARITÉ :** Cantine solidaire itinérante, épicerie, points conseils budgets, Service d'information et de soutien au tuteurs familiaux

# VVY<sup>3</sup> Bourgogne : un collectif

## Les partenaires mutualistes



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
2 collèges \*  
100 DÉLÉGUÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
30 ÉLUS

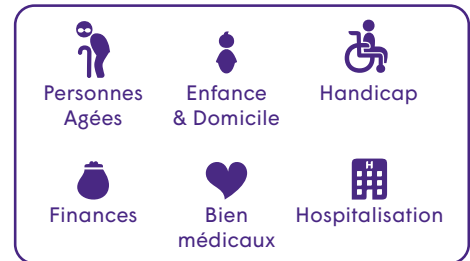
BUREAU

\*dont les Mutuelles du groupe Vyv



COMITÉ  
Responsabilité  
Sociétale des  
Entreprises

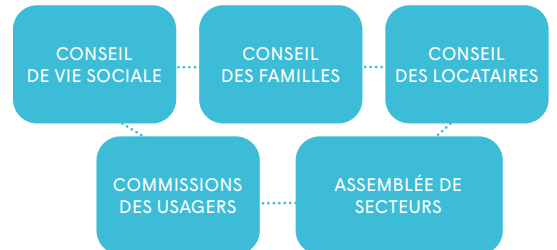
## Instances consultatives Les commissions du CA



4 400 SALARIÉS

70 000 USAGERS

## La parole aux usagers



## Les partenaires institutionnels



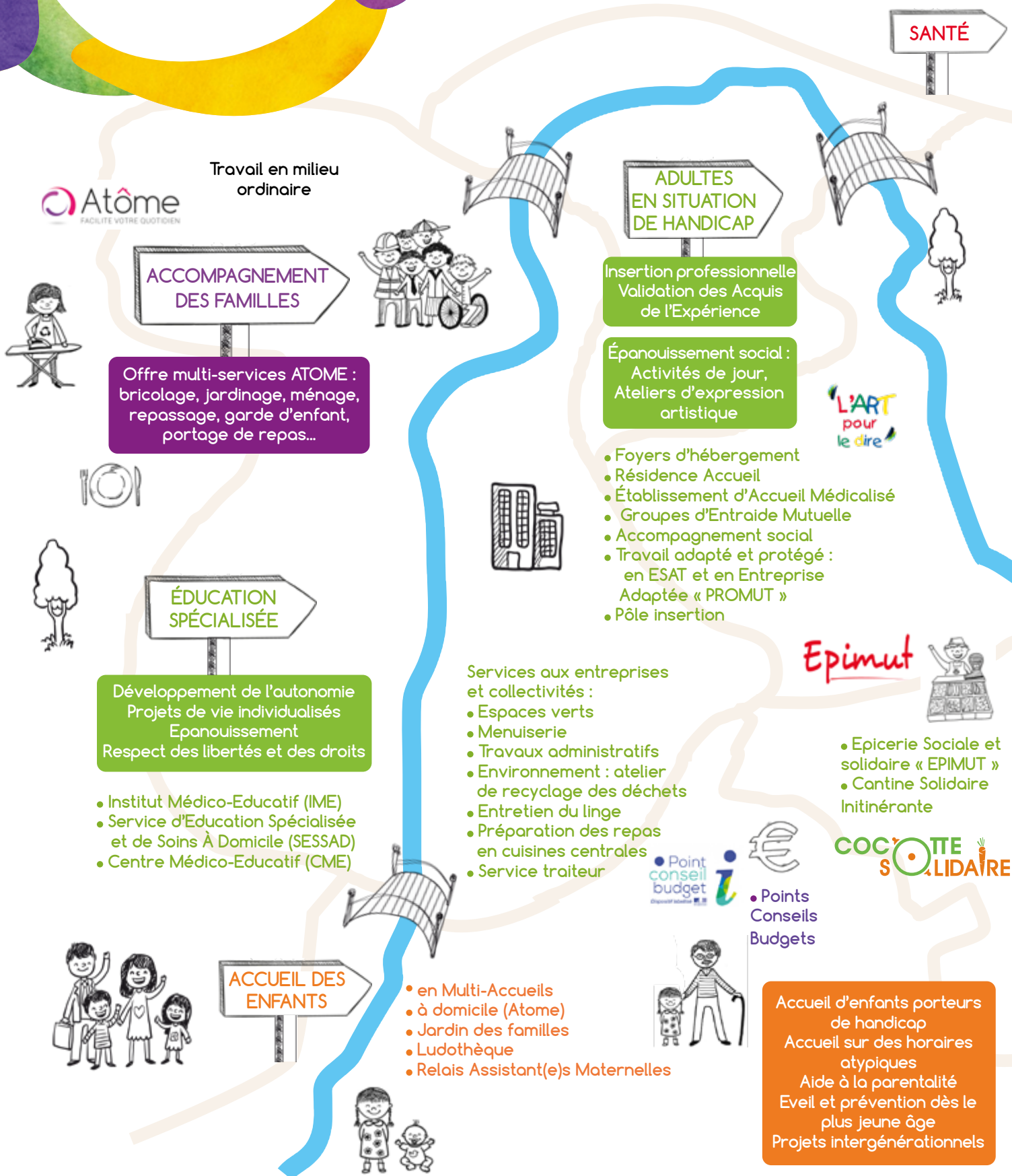
● Les Collectivités locales et territoriales, les Communes, les Communautés de Communes, la Métropole, les agglomérations ...

Et de nombreux autres partenaires du monde hospitalier, de l'économie sociale et solidaire, du territoire, des fournisseurs, des universitaires, des banques ...

« Se mobiliser chaque jour,  
au coeur des territoires,  
pour prendre  
soin de chacun »

## Parcours de vie

Des réponses mutualistes  
tout au long de la vie







- Optique et Audition
- Basse Vision
- Service à domicile



## RÉSIDENCES MUTUALISTES MÉDICALISÉES

Aide aux aidants  
Projets de vie individualisé  
Accueils de jour et temporaires  
Unités Alzheimer  
Pôles d'Activités et de Soins Adaptés  
Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes



- Services de protection judiciaire des majeurs

- Centres de santé dentaires
- Centres de santé polyvalents et antennes



- Clinique mutualiste
- Hospitalisation À Domicile



Coordination des professionnels

## FILIÈRE GÉRIATRIQUE



## « BIEN VIEILLIR CHEZ SOI »

Vill'âge Bleu - Accompagnement à la Vie Sociale  
Projets intergénérationnels  
Actions de préservation de l'autonomie  
Sécurité à domicile : téléassistance, géolocalisation, objets connectés, détecteurs de chute...  
Aide dans la vie quotidienne, livraison de repas à domicile...

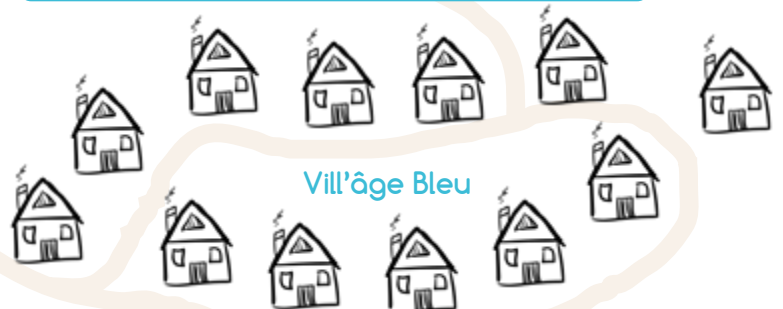


## SORTIE D'HOSPITALISATION

- Soins de Suite et de Réadaptation, unités spécialisées en gériatrie, en nutrition
- Conseillers sociaux

## RETOUR À DOMICILE

- Aide et Soins infirmiers À Domicile
- Hospitalisation À Domicile
- Téléassistance
- Portage de repas...



# L'accompagnement mutualiste : répondre aux besoins des familles dans toute leur diversité de la petite enfance au grand âge.

## Quelles priorités pour les 5 prochaines années ?

### Domicile & Enfance

#### Poursuivre notre développement

- Proposer une offre de services adaptée aux besoins de la population, de qualité, innovante et économiquement viable,
- Consolider le maillage territorial et la visibilité des activités Domicile & Enfance, en renforçant les partenariats, dans un objectif de maintien ou de croissance,
- Poursuivre les actions et initiatives d'accompagnement à la parentalité, de prévention santé comme de prévention sociale et de réduction des inégalités.

#### Améliorer notre performance solidaire

- Poursuivre l'amélioration de nos organisations pour progresser encore dans la qualité du service rendu et des conditions de travail,
- Expérimenter des organisations de travail et des modes de management dans lesquels les salariés sont plus autonomes et responsables.



## Personnes âgées



### Poursuivre notre développement

- Être au service de nos partenaires institutionnels pour reprendre ou construire de nouveaux Ehpad, là où il y a des besoins,
- Diversifier encore notre offre d'accompagnement pour répondre aux besoins et aux choix de vie des personnes âgées,
- Péréneriser nos résidences pour personnes âgées autonomes et déployer un nouveau modèle Vill'âge Bleu sur l'ensemble de nos territoires d'intervention.

### Améliorer notre performance solidaire

- Poursuivre la transformation de nos EHPAD au travers des différentes reconstructions et réhabilitations pour faire de nos établissements de véritables lieux de vie, des "Maisons du grand âge", en lien étroit avec les Services d'Aide et de Soins à Domicile et les Vill'âge Bleu.
- Expérimenter et développer de nouvelles technologies au sein de nos établissements pour améliorer la prise en charge des résidents et aider les professionnels dans leur missions.

# L'accompagnement mutualiste : répondre aux besoins des familles dans toute leur diversité de la petite enfance au grand âge.

## Quelles priorités pour les 5 prochaines années ?

### Personnes en situation de handicap

#### Poursuivre notre développement

- Proposer une palette d'offres diversifiées inclusives (sociale, professionnelle, scolaire, hébergement) sur l'ensemble de nos territoires,
- Rendre effective l'auto-détermination des personnes accompagnées et être reconnue pour cette expertise,
- Affirmer l'Art et le Sport comme des déterminants de santé et en défendre l'accès pour tous,
- Construire un dispositif enfance pour accompagner les jeunes et leurs familles aussi longtemps que nécessaire.

#### Améliorer notre performance solidaire

- Développer des activités innovantes et porteuses économiquement pour nos ateliers mutualistes,
- Devenir un modèle de référence de performance solidaire avec la Cocotte Solidaire et les épiceries sociales et solidaires,
- Peser sur les réformes à venir notamment Sérafin pour faire valoir, auprès de nos partenaires institutionnels, nos expertises et nos savoir-faire,
- Consolider et développer les transversalités de nos établissements et services du secteur handicap avec les autres activités de VYV<sup>3</sup> Bourgogne, pour proposer de nouveaux services.



## Biens médicaux



### Poursuivre notre développement

- Définir des zones de développement afin d'étendre notre présence au cœur des territoires et accentuer notre maillage territorial en optique et audition,
- Devenir un acteur innovant en santé : plateau technique dentaire, téléconsultation, parcours patients digitaux,
- Mettre en oeuvre des spécialités métiers : acouphènes, basse vision, implantologie, traitement de la dysproprioception ...
- Pallier les déserts médicaux en développant des pôles de téléconsultations et en recherchant l'appui de nos partenaires publics.

### Améliorer notre performance solidaire

- Construire un nouveau modèle économique pour nos centres de santé et renforcer notre offre médicale au travers des spécialités, des infirmiers en consultation avancée et des partenariats,
- Accentuer la transversalité des activités santé : lieux de prescription, recommandations, dépistages,
- Mettre en œuvre des conventions de partenariats avec les établissements médico-sociaux, les nôtres mais aussi ceux de nos partenaires, afin de répondre aux besoins de santé des résidents ou usagers.

## Hospitalisation

- Reconstruire notre Clinique Bénigne Joly dans le Sud Dijonnais en partenariat étroit avec le CHU Dijon-Bourgogne, avec le soutien de l'ARS Bourgogne Franche-Comté et de la communauté médicale, pour développer des parcours de soins complets, articulés avec la ville et les services de soins et d'accompagnement mutualiste.
- Développer l'activité d'Hospitalisation À Domicile sur le territoire de l'agglomération dijonnaise et du nord Côte-d'or.
- Mutualiser nos moyens avec les autres établissements et services de VYV<sup>3</sup> Bourgogne pour apporter une réponse coordonnée à nos patients avant comme après les soins réalisés en clinique.



## Des domaines de développement prioritaires

### Performance solidaire : une gestion au service du progrès social et de l'humain

#### Accessibilité : indispensable

À la base de la sécurité dans la vie quotidienne, mais aussi facteur de progrès social et d'attractivité des territoires, l'accès aux soins et aux services est nécessaire pour tous. L'accessibilité est donc un sujet prioritaire pour VYV<sup>3</sup> Bourgogne et une attention particulière est apportée à ce que chacun puisse accéder à l'ensemble de ses services et établissements, en dehors de toute discrimination et de toute considération autre que la satisfaction de ses besoins.

#### ● Accessibilité à tous



Avoir une attention particulière pour toutes les fragilités dans l'accès à notre offre.

#### ● Accessibilité économique



Favoriser l'accès économique à nos dispositifs d'accompagnement et de soins au meilleur rapport qualité-prix et pour des restes à charge maîtrisés.

#### ● Accessibilité géographique



Apporter une réponse aux besoins des zones à faible densité médicale par le maillage du territoire, les partenariats, l'innovation technologique et la coordination.

#### Qualité de vie et conditions de travail : Prendre soin des équipes, recruter, former, fidéliser

Les professionnels de santé, du soin et de l'accompagnement constituent l'essentiel des effectifs et exercent leur métier dans une grande hétérogénéité d'établissements et de conditions de travail. Leurs attentes sont nombreuses : accueil, formation, organisation du temps de travail, moyens techniques, rémunération... Les besoins en recrutement sont considérables.



## Qualité de services : confiance et transparence

Les établissements et services de VYV<sup>3</sup> Bourgogne sont engagés dans des démarches d'amélioration continue visant la satisfaction des usagers. Nos certifications, attribuées par des organismes tiers indépendants, sont le gage de la qualité des organisations, des méthodes de gestion et de management.

Pour les cinq prochaines années, VYV<sup>3</sup> Bourgogne entend poursuivre ses démarches qualité en intégrant, sur les secteurs médicaux-sociaux et sanitaires, les exigences de la Haute Autorité de Santé pour passer avec succès les évaluations et certifications réglementaires.

## Développement durable : être attentif à notre impact social, sociétal et environnemental

Entreprise solidaire et responsable, VYV<sup>3</sup> Bourgogne adhère fondamentalement aux enjeux du développement durable. Le progrès social fait partie intégrante de nos missions, à l'égard des publics que nous accompagnons comme à l'égard des salariés.

Entreprise d'utilité sociale d'abord, VYV<sup>3</sup> Bourgogne est aussi un acteur économique de poids, porteur de nombreux emplois dans des activités durables et de proximité au sein d'établissements et services non délocalisables. En développant ses SSAM et ses projets, elle participe indéniablement à l'aménagement et au développement économique des territoires où elle est implantée.

Sur le plan environnemental, VYV<sup>3</sup> Bourgogne souhaite assurer pleinement ses responsabilités et donc limiter avec détermination, l'impact écologique de ses activités. La préservation de l'environnement est un défi majeur qui s'impose pour la santé et pour les générations futures.



Retrouver la liste des établissements certifiés sur notre site internet [www.bourgogne.vyv3.fr](http://www.bourgogne.vyv3.fr)

Au sein de VYV<sup>3</sup> Bourgogne, la démarche est pilotée par un comité RSE stratégique, composé d'élus de VYV<sup>3</sup> Bourgogne, des membres du comité de direction et d'un professionnel responsable de la qualité et du développement durable.

## Pour 2022-2027, nos priorités sont :



Agir sur la qualité de vie et les conditions de travail pour tous les secteurs de l'entreprise,



Lutter contre le gaspillage alimentaire,



Améliorer la performance énergétique des bâtiments,



Développer des achats socialement responsables,

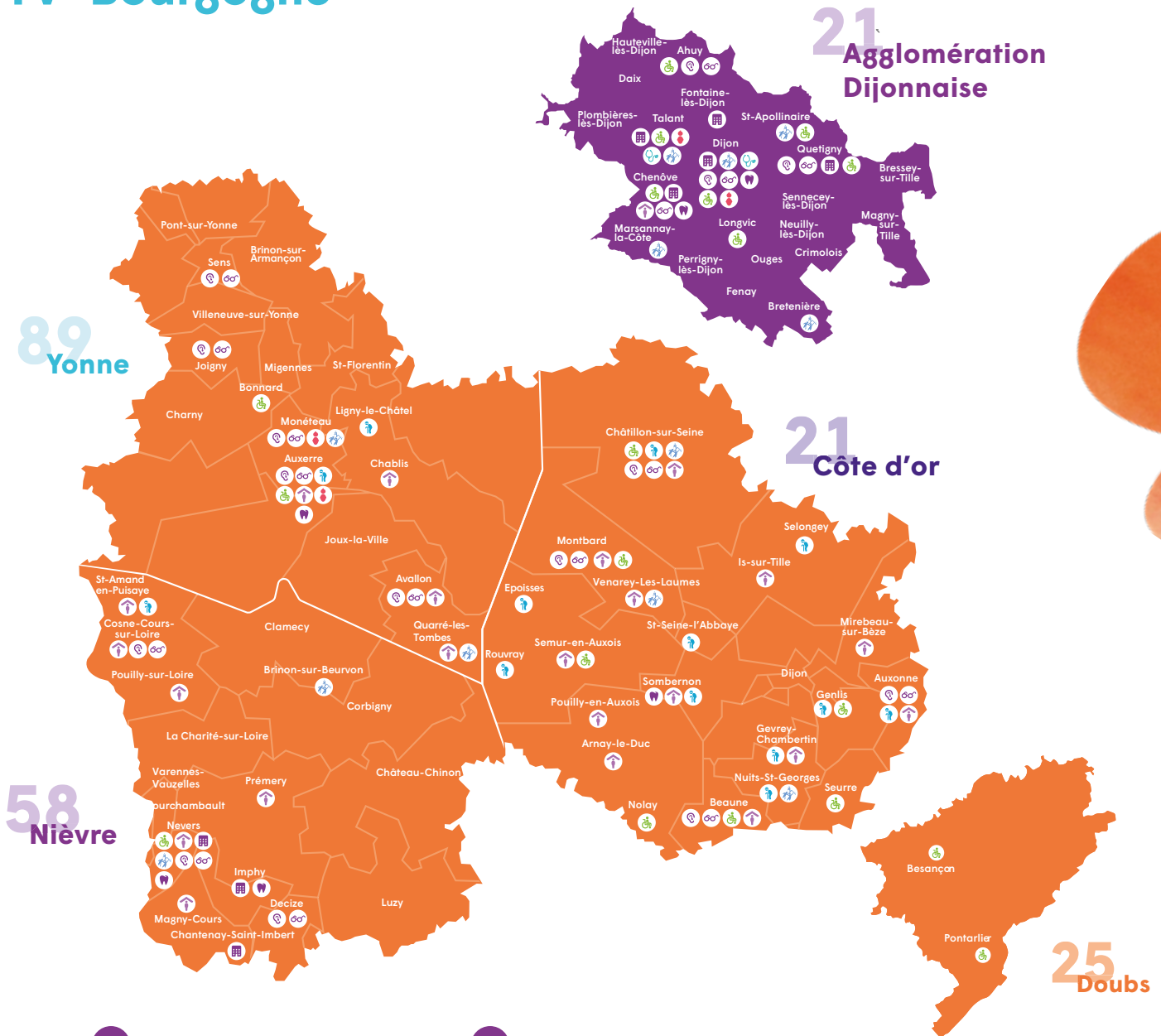


Agir sur tous les leviers permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre,



Maintenir un haut niveau de veille sur la lutte contre les discriminations et les violences.

# Les établissements et services de VYV<sup>3</sup> Bourgogne



- Centres optiques
- Centres d'audition
- Centres de santé dentaire
- Centre de santé mutualiste (et antennes)
- Clinique Mutualiste



- Établissements et services Petite enfance
- Établissements et services pour personnes en situation de handicap
- Vill'âge Bleu
- Résidences Mutualistes
- Agences de services à domicile

## VYV<sup>3</sup> BOURGOGNE

### Siège social :

16 bd de Sévigné - BP 51749 - 21017 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 59 63 30 - Fax : 03 80 42 18 93

[www.bourgogne.vyv3.fr](http://www.bourgogne.vyv3.fr)

